



REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

Lundi 15 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 avril, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h30 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Présents : LIONEL JEAN - MARIE FRANCE JURBERT - SARAH CHAUZEIX - MAXIME BOYER - CHRISTINE AIGUEPERSE - NATHALIE GUBERT.

Absent excusé : ANDRE VONTRAT qui a donné procuration à MARIE FRANCE JURBERT.

A l'unanimité, NATHALIE GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2023**
Approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 février 2024**
Approuvé à l'unanimité.

- **Point sur la trésorerie de la commune**
Au 15 avril 2024 : la trésorerie de la commune s'élève à 142 953 euros.

- **Compte administratif 2024 Services des Eaux**
Section Fonctionnement : résultat excédentaire de 3 932,95 €. 3290,77 € seront reportés au budget primitif 2024 et 642,18€ seront affectés en section d'investissement pour l'exercice 2024.
Section Investissement : résultat excédentaire de 47 361,82 €. Approuvé à l'unanimité.

- **Compte administratif 2023 budget principal**
Section Fonctionnement : résultat excédentaire de 135 797,22 €. 34 410,20 € seront reportés sur la section de Fonctionnement du budget primitif 2024 et 101 387,02 € seront transférés vers la section Investissement du budget primitif 2024.
Section Investissement : résultat déficitaire de 25 347,02 €. Approuvé à l'unanimité.

- **Budget Primitif 2024 Service des Eaux**
Section Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 50 193,77 €. Section Investissement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 65 604 €. Approuvé à l'unanimité.

- **Budget principal 2024**

Section Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 364 592,20 €.

Section Investissement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 336 119,02 €.

Un emprunt (85000€) sera contracté pour le financement des travaux de voirie et d'aménagement de la Mairie

Approuvé à l'unanimité.

- **Budget Assainissement village de Rouzeyrol 2024**

Section Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 7204 €.

Section Investissement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 6000 €.

Approuvé à l'unanimité.

- **Vote des taxes**

Comme l'année passée, Monsieur le Maire propose de ne pas d'augmenter les taxes en 2024 (foncier bâti et non bâti).

Approuvé à l'unanimité.

- **Subventions 2024**

1 600€ de subventions destinées à diverses associations comme l'année précédente.

Approuvé à l'unanimité.

- **Participation fiscalisée aux dépenses de la FDEE pour 2024**

Monsieur le Maire propose la charge sur le budget communal de la participation à hauteur de 496,39 € au profit du budget de la FDEE19.

Approuvé à l'unanimité.

- **Modifications des statuts de la FDEE**

La FDEE a décidé d'adhérer au Système d'Information Géographique et acquiert ainsi une nouvelle compétence.

Approuvé à l'unanimité.

- **Renouvellement de 2 contrats de location**

Monsieur le Maire propose le renouvellement de 2 contrats de location du Presbytère pour une durée d'un an.

Approuvé à l'unanimité.

- **Transport scolaire rattachement à l'école de Servières le Château**

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le rattachement d'un enfant à l'école de Servières le Château et ainsi de lui permettre de bénéficier du transport scolaire mis en place par la régie communale de Servières le Château.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

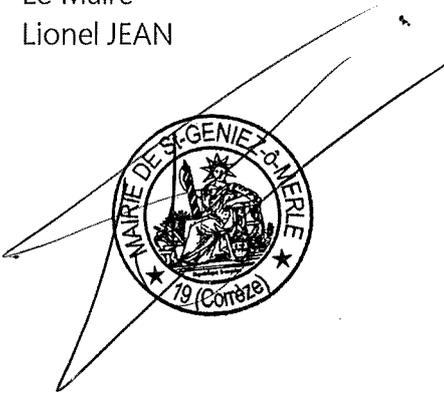
Remerciements :-Décès de Jean VIZET-Décès de Georgette SIRIEIX-
CHANUT Patrice, subvention Commune- Voyage Futuroscope Lukas .

Tous les devis relatifs à l'étanchéification par les entreprises VTC et SAUR sont parvenus en Mairie.
Il est décidé d'étanchéifier le réservoir de Soult (38751€HT) et de faire les réparations d'entretien des
équipements du château d'eau du Vert (pompe, compteur et domotique).

Levée de séance à 21h.

Le Maire
Lionel JEAN

La secrétaire de séance
Nathalie GUBERT



Maxime BOYER

Marie France JURBERT-MORLE

Sarah CHAUZEIX

André VONTRAT

Christine ALGUEPERSE

